

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE GY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 09 MARS 2020**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 42
- présents : 32
- représentés : 2
- excusé : 0
- absents :8

L'an deux mille vingt, neuf mars, vingt heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de CITEY, sous la Présidence de Madame Nicole MILESI, Présidente.

**PRESENTS TITULAIRES** : BAUDIER Emmanuel, BAULEY Roland, BEGEOT Pascal, BILLOTTE Francis, BOUTTEMY Guillaume, CHANET Christophe, CHARLES Anne, CHARLES Marie-Noëlle, , CHAUSSE Jean-Pierre, CLEMENT Christelle, DESPLANCHES Patrick, DE SY Jacques, FRANCHET Stéphanie, GOUSSET Thierry, HEZARD Jacky, JEUNOT Denis, LIND Catherine, LUCOT Thierry, MAILLARD Gilles, MILESI Nicole, MOINE Guy, NEY Emile, NOLY Christian, OROSCO Mireille, OVIGNE Sophie, PASSARD Bruno, RENEVIER Michel, REVERCHON Christiane, RIVET Laurent, ROOSE Christophe, ROUSSELET Claude, VIROT Jean-Pierre.

**PROCURATION** : NEISS Jean-Louis représenté par CLEMENT Christelle, SPRINGAUX Claude représenté par BAULEY Roland

**ABSENTS** : AIMON Aimé, BAILLY Raymond, BIOLUZ Maurice, CHAROLLE Christiane, COLIN Thomas, GORRIS Florence, GURGEY-PARTY Virginie, MARTIN Philippe.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : CLEMENT Christelle.

En début de séance, Madame la présidente propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Marché de travaux du pôle périscolaire : avenant aux marchés

**-Approbation du compte de gestion 2019 : Budget principal**

Madame la Présidente présente le compte de gestion du Budget principal de l'exercice 2019, en parfaite concordance avec le compte administratif 2019.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le compte de gestion 2019 du Trésorier, tel que présenté ci-après :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	- 288 144.26 €		- 344 225.59 €	- 632 369.85 €
Fonctionnement	1 280 541.35 €	1 098 544.26 €	444 696.09 €	626 693.18 €
<b>Total</b>	<b>992 397.09 €</b>	<b>1 098 544.26 €</b>	<b>100 470.50 €</b>	<b>5 676.67 €</b>

**-Approbation des comptes de gestion 2019 des budgets annexes**

Madame la Présidente présente les comptes de gestion des Budget annexes de l'exercice 2019, en parfaite concordance avec les comptes administratifs 2019.

Elle informe que les budgets « Eau Régie » et « Eau DSP » intègrent les résultats des syndicats dissous suivants :

- Budget « Eau régie » : syndicat de la Grande Fontaine, syndicat de la Machurelle, syndicat de Bourguignon-Lieffrans, syndicat de Choye et Velloreille-Les -Choye
- Budget « Eau DSP » : syndicat de Bucey-Les-Gy et syndicat des Douins

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les comptes de gestion 2019 du Trésorier, tel que présentés ci-après :

**Budget ZA FRETIGNEY**

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	- 72 244.84 €		- 61 686.43 €	- 133 931.27 €
Fonctionnement	- €	- €		- €
<b>Total</b>	<b>- 72 244.84 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 61 686.43 €</b>	<b>- 133 931.27 €</b>

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget Assainissement régie**

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	- €		1 014 443.60 €	1 014 443.60 €
Fonctionnement	- €	- €	453 919.74 €	453 919.74 €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 468 363.34 €</b>	<b>1 468 363.34 €</b>

**Délibération votée à l'unanimité****Budget Eau Régie**

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019	Intégration des résultats des Syndicats	Résultat de Clôture 2019 total
Investissement	- €		- 90 274.87 €	- 90 274.87 €	284 586.33 €	194 311.46 €
Fonctionnement	- €	- €	76 964.18 €	76 964.18 €	58 563.71 €	135 527.89 €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 13 310.69 €</b>	<b>- 13 310.69 €</b>	<b>343 150.04 €</b>	<b>329 839.35 €</b>

**Délibération votée à l'unanimité****Budget Eau DSP**

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019	Intégration des résultats des Syndicats	Résultat de Clôture 2019 total
Investissement	- €		8 740.90 €	8 740.90 €	183 978.77 €	192 719.67 €
Fonctionnement	- €	- €	185 295.75 €	185 295.75 €	10 759.12 €	174 536.63 €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>194 036.65 €</b>	<b>194 036.65 €</b>	<b>173 219.65 €</b>	<b>367 256.30 €</b>

**Délibération votée à l'unanimité****-Approbation du compte administratif 2019 : budget principal**

Les membres du conseil communautaire viennent d'approuver le compte de gestion 2019 du budget principal du Trésorier.

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Madame la Présidente quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Madame Christelle CLEMENT, 1ère Vice-Présidente, assure le vote.

FONCTIONNEMENT		Dépenses réalisées	TOTAL	
011 Charges à caractère général		591 065.60 €	591 065.60 €	
012 Charges de personnel		203 296.28 €	203 296.28 €	
014 Atténuation de produits		125 671.00 €	125 671.00 €	
042 Opérations d'ordre entre sections		112 795.04 €	112 795.04 €	
65 Autres charges de gestion courante		941 926.37 €	941 926.37 €	
66 Charges financières		14 509.11 €	14 509.11 €	
67 Charges exceptionnelles		4 441.52 €	4 441.52 €	
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>1 993 704.92 €</b>	<b>1 993 704.92 €</b>	
		Recettes réalisées	TOTAL	
002 Résultat reporté		181 997.09 €	181 997.09 €	
013 Atténuation de charges		1 129.21 €	1 129.21 €	
70 Produits des services		494 932.63 €	494 932.63 €	
73 Impôts et taxes		1 504 284.39 €	1 504 284.39 €	
74 Dotations et participations		432 627.22 €	432 627.22 €	
75 Autres produits gestion courante		4 457.65 €	4 457.65 €	
77 Produits exceptionnels		969.91 €	969.91 €	
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>2 620 398.10 €</b>	<b>2 620 398.10 €</b>	
INVESTISSEMENT		Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté		288 144.26 €		288 144.26 €
16 Remboursement d'emprunt		89 042.06 €		89 042.06 €
20 Immobilisations incorporelles		49 015.06 €	25 500.00 €	74 515.06 €
204 Subventions d'équipement		38 298.18 €	178 500.00 €	216 798.18 €
21 Immobilisations corporelles		33 935.18 €	46 000.00 €	79 935.18 €
23 Immobilisations en cours		2 061 604.52 €	360 000.00 €	2 421 604.52 €
4581 Investissement sous mandat		29 370.00 €	12 630.00 €	42 000.00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>2 589 409.26 €</b>	<b>622 630.00 €</b>	<b>3 212 039.26 €</b>
		Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Opérations d'ordre entre section		112 795.04 €		112 795.04 €
10 Dotation et Fonds divers		1 443 911.26 €	74 000.00 €	1 517 911.26 €
13 Subventions d'investissement		370 063.11 €	1 200 000.00 €	1 570 063.11 €
16 Emprunts et autres dettes		900.00 €	- €	900.00 €
4582 Investissement sous mandat		29 370.00 €	12 630.00 €	42 000.00 €
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>1 957 039.41 €</b>	<b>1 286 630.00 €</b>	<b>3 243 669.41 €</b>
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>	
Résultat d'exercice	444 696.09 € -	344 225.59 €	100 470.50 €	
Résultat reporté	181 997.09 € -	288 144.26 € -	106 147.17 €	
Résultat de clôture	626 693.18 € -	632 369.85 € -	5 676.67 €	
Solde crédits de report	- €	664 000.00 €	664 000.00 €	
<b>Résultat général</b>	<b>626 693.18 €</b>	<b>31 630.15 €</b>	<b>658 323.33 €</b>	

Les résultats du budget principal, y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître:

- Un excédent de fonctionnement de 626 693,18 €
- Un excédent d'investissement de 31 630,15 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget principal 2019, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Approbation des comptes administratifs 2019 : Budgets annexes**

Les membres du conseil communautaire viennent d'approuver les comptes de gestion 2019 des budgets annexes du Trésorier.

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif.

Madame la Présidente informe que les budgets « Eau Régie » et « Eau DSP » intègrent les résultats des syndicats dissous suivants :

- Budget « Eau régie » : syndicat de la Grande Fontaine, syndicat de la Machurelle, syndicat de Bourguignon-Lieffrans, syndicat de Choye et Velloreille-Les -Choye
- Budget « Eau DSP » : syndicat de Bucey-Les-Gy et syndicat des Douins

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Madame la Présidente quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Madame Christelle CLEMENT, 1ère Vice-Présidente, assure le vote.

**ZA FRETIGNEY**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réalisées	TOTAL
011 Charges à caractère général	61 686.43 €	61 686.43 €
042 Opérations d'ordre entre sections	72 244.84 €	72 244.84 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>133 931.27 €</b>	<b>133 931.27 €</b>
	Recettes réalisées	TOTAL
042 Opérations d'ordre entre sections	133 931.27 €	133 931.27 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>133 931.27 €</b>	<b>133 931.27 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté	72 244.84 €		72 244.84 €
040 Opérations d'ordre entre section	133 931.27 €		133 931.27 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>206 176.11 €</b>	<b>- €</b>	<b>206 176.11 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
040 Opérations d'ordre entre section	72 244.84 €		72 244.84 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>72 244.84 €</b>	<b>- €</b>	<b>72 244.84 €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	- € -	61 686.43 € -	61 686.43 €
Résultat reporté	- € -	72 244.84 € -	72 244.84 €
Résultat de clôture	- € -	133 931.27 € -	133 931.27 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>- € -</b>	<b>133 931.27 € -</b>	<b>133 931.27 €</b>

Les résultats du budget ZA Fretigney, y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 0 €
- Un besoin de financement en investissement de 133 931,27 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget ZA Fretigney 2019, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité****Budget Assainissement Régie**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réalisées	TOTAL
011 Charges à caractère général	85 530.96 €	85 530.96 €
012 Charges de personnel	12 769.96 €	12 769.96 €
014 Atténuation de produits	27 037.00 €	27 037.00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 931.60 €	5 931.60 €
66 Charges financières	84 615.41 €	84 615.41 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>215 884.93 €</b>	<b>215 884.93 €</b>
	Recettes réalisées	TOTAL
70 Produits des services	343 195.19 €	343 195.19 €
74 subventions d'exploitation	8 819.85 €	8 819.85 €
75 Autres produits gestion courante	0.02 €	0.02 €
77 Produits exceptionnels	317 789.61 €	317 789.61 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>669 804.67 €</b>	<b>669 804.67 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
16 Remboursement d'emprunt	131 648.41 €		131 648.41 €
23 Immobilisations en cours	72 655.74 €		72 655.74 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>204 304.15 €</b>	<b>- €</b>	<b>204 304.15 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
10 Dotation et Fonds divers	948 149.98 €		948 149.98 €
13 Subventions d'investissement	270 597.77 €		270 597.77 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>1 218 747.75 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 218 747.75 €</b>

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Résultat d'exercice	453 919.74 €	1 014 443.60 €	1 468 363.34 €
Résultat reporté	- €	- €	- €
Résultat de clôture	453 919.74 €	1 014 443.60 €	1 468 363.34 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>453 919.74 €</b>	<b>1 014 443.60 €</b>	<b>1 468 363.34 €</b>

Les résultats du budget « Assainissement Régie », y compris les résultats antérieurs reportés, font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 453 919,74 €
- Un excédent d'investissement de 1 014 443,60 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget Assainissement régie 2019, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget Eau Régie**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réalisées	TOTAL
011 Charges à caractère général	148 991.79 €	148 991.79 €
014 Atténuation de produits	30 629.00 €	30 629.00 €
66 Charges financières	17 777.92 €	17 777.92 €
67 Charges exceptionnelles	2 829.43 €	2 829.43 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>200 228.14 €</b>	<b>200 228.14 €</b>
	Recettes réalisées	TOTAL
002 Résultat reporté (syndicats)	58 563.71 €	58 563.71 €
70 Produits des services	188 358.08 €	188 358.08 €
74 Subventions d'exploitation	67 296.00 €	67 296.00 €
76 Produits financiers	2.54 €	2.54 €
77 Produits exceptionnels	21 535.70 €	21 535.70 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>335 756.03 €</b>	<b>335 756.03 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
16 Remboursement d'emprunt	54 599.37 €		54 599.37 €
20 Immobilisations incorporelles	3 728.22 €	- €	3 728.22 €
23 Immobilisations en cours	38 019.12 €	- €	38 019.12 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>96 346.71 €</b>	<b>- €</b>	<b>96 346.71 €</b>
	Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté (syndicats)	284 586.33 €		284 586.33 €
040 Opérations d'ordre entre section	- €		- €
10 Dotation et Fonds divers	6 071.84 €	- €	6 071.84 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>290 658.17 €</b>	<b>- €</b>	<b>290 658.17 €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	76 964.18 € -	90 274.87 € -	13 310.69 €
Résultat reporté	58 563.71 €	284 586.33 €	343 150.04 €
Résultat de clôture	135 527.89 €	194 311.46 €	329 839.35 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>135 527.89 €</b>	<b>194 311.46 €</b>	<b>329 839.35 €</b>

Les résultats du budget «Eau Régie », y compris les résultats antérieurs reportés, et la reprise des résultats des syndicats dissous, font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 135 527,89 €
- Un excédent d'investissement de 194 311,46 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats du compte administratif du budget Eau régie 2019, tel que présenté ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget Eau DSP**

FONCTIONNEMENT		Dépenses réalisées	TOTAL
002 Résultat reporté (syndicats)		10 759.12 €	10 759.12 €
011 Charges à caractère général		16 048.70 €	16 048.70 €
66 Charges financières		10 551.36 €	10 551.36 €
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>37 359.18 €</b>	<b>37 359.18 €</b>
		- €	- €
		Recettes réalisées	TOTAL
70 Produits des services		167 147.90 €	167 147.90 €
77 Produits exceptionnels		44 747.91 €	44 747.91 €
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>211 895.81 €</b>	<b>211 895.81 €</b>
		- €	- €

INVESTISSEMENT		Dépenses réalisées	Crédit de report	TOTAL
16 Remboursement d'emprunt		67 259.86 €		67 259.86 €
23 Immobilisations en cours		7 565.56 €	- €	7 565.56 €
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>74 825.42 €</b>	<b>- €</b>	<b>74 825.42 €</b>
		Recettes réalisées	Crédit de report	TOTAL
001 Résultat reporté (syndicats)		183 978.77 €		183 978.77 €
10 Dotation et Fonds divers		4 936.57 €		4 936.57 €
13 Subventions d'investissement		78 629.75 €	- €	78 629.75 €
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>267 545.09 €</b>	<b>- €</b>	<b>267 545.09 €</b>

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat d'exercice	185 295.75 €	8 740.90 €	194 036.65 €
Résultat reporté	- 10 759.12 €	183 978.77 €	173 219.65 €
Résultat de clôture	174 536.63 €	192 719.67 €	367 256.30 €
Solde crédits de report	- €	- €	- €
<b>Résultat général</b>	<b>174 536.63 €</b>	<b>192 719.67 €</b>	<b>367 256.30 €</b>



Les résultats du budget «Eau DSP », y compris les résultats antérieurs reportés, et la reprise des résultats des syndicats dissous, font apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 174 536.63 €
- Un excédent d'investissement de 192 719.67 € (restes à réaliser inclus)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les résultats comptes administratifs du Budget Eau DSP 2019, tels que présentés ci-dessus.

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Budget principal : affectation de résultats**

Le résultat du Budget communautaire fait apparaître un excédent de fonctionnement de 626 693.18 € et un excédent d'investissement de 31 630.15 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 626 693.18 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : -632 369.85 € (besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Principal

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Budgets annexes : affectation des résultats**

**Budget annexe ZA Fretigney**

Le résultat du ZA Fretigney fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0 € et un besoin de financement en investissement de 133 931.27 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 0 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : -133 931.27 €

(besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget ZA Fretigney

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe Assainissement régie**

Le résultat du Budget annexe Assainissement régie fait apparaître un excédent d'exploitation de 453 919.74 € et un excédent d'investissement de 1 014 443.60 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 453 919.74 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 1 014 443.60 € (besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

Du fait de la suppression du budget « Assainissement régie » et de la création du budget « Assainissement DSP » en 2020, conformément à la délibération du conseil communautaire du 9 décembre 2019, l'affectation des résultats sera intégrée sur le budget « Eau DSP ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Assainissement régie

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe Eau régie**

Le résultat du Budget annexe Eau régie fait apparaître un excédent d'exploitation de 135 527.89 € et un excédent d'investissement de 194 311.46 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 135 527.89 €

- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 194 311.46 €

(besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

Du fait de la suppression du budget « Eau régie » et de la création du budget « Eau régie » en 2020, conformément à la délibération du conseil communautaire du 9 décembre 2019, l'affectation des résultats sera intégrée sur le budget « Eau DSP ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Eau régie

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe Eau DSP**

Le résultat du Budget annexe Eau DSP fait apparaître un excédent d'exploitation de 174 536.63 € et un excédent d'investissement de 192 719.67 € (restes à réaliser inclus).

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Part affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Résultat reporté sur la section de fonctionnement (ligne 002) : 174 536.63 €
- Résultat reporté sur la section d'investissement (ligne 001) : 192 719.67 € (besoin de financement d'investissement avant prise en compte des restes à réaliser)

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve l'affectation des résultats du Budget Eau DSP

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Taux de fiscalité directe locale 2020**

Madame la Présidente propose de maintenir les taux 2019, pour l'année 2020 comme suit :

	<b>Taux 2019</b>	<b>Taux 2020</b>
Taxe d'habitation	9.80%	9.80% Le taux est reconduit à l'identique de 2019 conformément à la loi de finances 2020
Taxe foncier bâti	10.20%	10.20%
Taxe foncier non bâti	19.40%	19.40%
Cotisation Foncière des Entreprises	9%	9%
Fiscalité professionnelle de zone	14.94%	14.94%

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve les taux 2020 des taxes directes locales

**Délibération votée à l'unanimité****-Taxe Gemapi 2020**

Madame la Présidente rappelle que la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI a été instituée par délibération du conseil communautaire du 15 janvier 2018.

Elle informe que la collectivité arrête chaque année le produit à répartir avant le 15 avril de l'année en cours.

Les coûts actuels induits par l'exercice de la compétence Gemapi sont liés aux amortissements des études réalisées par le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Morthe.

En conséquence, elle propose de maintenir le produit 2019, pour l'année 2020 à 15 600 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Arrête le produit de la Taxe Gemapi pour l'année 2020 à 15 600 €.

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Budget primitif principal 2020**

Madame la Présidente présente le budget primitif principal 2020 :

**Fonctionnement**

Dépenses			Propositions
Chapitres	Libellés		
011	Charges à caractère général		647 100.00 €
012	Charges de personnel		220 000.00 €
014	Atténuation de produits		126 000.00 €
023	Virement à sect° invest		764 583.18 €
042	Opération d'ordre		213 300.00 €
65	Autres charges		1 044 110.00 €
66	Charges financières		17 000.00 €
67	Charges exceptionnelles		5 000.00 €
	<b>Total</b>		<b>3 037 093.18 €</b>
Recettes			Propositions
Chapitres	Libellés		
002	Résultat reporté		626 693.18 €
042	Opération d'ordre		1 520.00 €
70	Vente produit et prestation		484 200.00 €
73	Impôts et taxes		1 506 100.00 €
74	Subvention d'exploitation		413 580.00 €
75	Autres produits		5 000.00 €
	<b>Total</b>		<b>3 037 093.18 €</b>

**Investissement**

Dépenses				
Chapitres	Libellés	RAR	BP	Propositions
001	Résultat reporté		632 369.85 €	632 369.85 €
040	Opération d'ordre		1 520.00 €	1 520.00 €
041	Opération patrimoniales		147 150.00 €	147 150.00 €
16	Emprunts		80 100.00 €	80 100.00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 500.00 €	144 500.00 €	170 000.00 €
204	Subventions d'équipement	178 500.00 €	472 000.00 €	650 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	46 000.00 €	170 322.33 €	216 322.33 €
23	Immobilisations en cours	360 000.00 €	410 000.00 €	770 000.00 €
27	Autres immobilisations financières		156 000.00 €	156 000.00 €
45	Investissement sous mandat	12 630.00 €	17 370.00 €	30 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>622 630.00 €</b>	<b>2 231 332.18 €</b>	<b>2 853 962.18 €</b>
Recettes				
Chapitres	Libellés	RAR	BP	Propositions
021	Virement section exploitation		764 583.18 €	764 583.18 €
024	Produit des cessions		180 129.00 €	180 129.00 €
040	Opération d'ordre		213 300.00 €	213 300.00 €
041	Opération patrimoniales		147 150.00 €	147 150.00 €
10	Dotations et fonds divers	74 000.00 €	142 800.00 €	216 800.00 €
13	Subvention d'investissement	1 200 000.00 €	100 000.00 €	1 300 000.00 €
16	Emprunts		2 000.00 €	2 000.00 €
45	Investissement sous mandat	12 630.00 €	17 370.00 €	30 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>1 286 630.00 €</b>	<b>1 567 332.18 €</b>	<b>2 853 962.18 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le budget Principal présenté ci-dessus

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Budgets annexes primitifs 2020**

Madame la Présidente présente les budgets annexes primitifs 2020 :

**Investissement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
040	Opération d'ordre	192 000.00 €
041	Opération d'ordre	12 000.00 €
16	Emprunts	195 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	98 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	30 000.00 €
23	Immobilisations en cours	1 130 995.65 €
	<b>Total</b>	<b>1 658 495.65 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
001	Résultat reporté	387 031.13 €
021	Virement section exploitation	60 464.52 €
040	Opération d'ordre	568 000.00 €
041	Opération d'ordre	12 000.00 €
10	Dotations et fonds divers	200 000.00 €
13	Subvention d'investissement	334 000.00 €
16	Emprunts	70 000.00 €
27	Autres immos financières	27 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>1 658 495.65 €</b>

**Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
011	Charges à caractère général	133 100.00 €
012	Charges de personnel	18 000.00 €
014	Atténuation de produits	20 000.00 €
023	Virement à sect° invest	60 464.52 €
042	Opération d'ordre	568 000.00 €
65	Autres charges	1 000.00 €
66	Charges financières	41 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>843 564.52 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
002	Résultat reporté	310 064.52 €
042	Opération d'ordre	192 000.00 €
70	Vente produit et prestation	60 000.00 €
74	Subvention d'exploitation	30 000.00 €
75	Autres produits	250 000.00 €
76	Produits financier	1 500.00 €
	<b>Total</b>	<b>843 564.52 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le budget Eau DSP présenté ci-dessus

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe Assainissement DSP****Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
011	Charges à caractère général	69 000.00 €
012	Charges de personnel	20 000.00 €
014	Atténuation de produits	10 000.00 €
023	Virement à sect° invest	376 736.74 €
042	Opération d'ordre	300 000.00 €
65	Autres charges	7 500.00 €
66	Charges financières	100 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>888 236.74 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
002	Résultat reporté	453 919.74 €
042	Opération d'ordre	120 000.00 €
70	Vente produit et prestation	4 000.00 €
74	Subvention d'exploitation	2 000.00 €
75	Autres produits	200 000.00 €
77	Produits exceptionnels	108 317.00 €
	<b>Total</b>	<b>888 236.74 €</b>

**Investissement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
040	Opération d'ordre	120 000.00 €
16	Emprunts	1 170 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	64 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	50 000.00 €
23	Immobilisations en cours	1 554 585.34 €
	<b>Total</b>	<b>2 958 585.34 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
001	Résultat reporté	1 014 443.60 €
021	Virement section exploitation	376 736.74 €
040	Opération d'ordre	300 000.00 €
10	Dotations et fonds divers	190 370.00 €
13	Subvention d'investissement	875 000.00 €
16	Emprunts	202 035.00 €
	<b>Total</b>	<b>2 958 585.34 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le budget ZA Fretigney présenté ci-dessus

**Délibération votée à l'unanimité**

**Budget annexe ZA FRETIGNEY****Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
011	Charges à caractère général	150 000.00 €
042	Opération d'ordre	133 931.27 €
043	Opération d'ordre	500.00 €
66	Charges financières	500.00 €
	<b>Total</b>	<b>284 931.27 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
042	Opération d'ordre	284 431.27 €
043	Opération d'ordre	500.00 €
	<b>Total</b>	<b>284 931.27 €</b>

**Investissement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
001	Résultat reporté	133 931.27 €
040	Opération d'ordre	284 431.27 €
16	Emprunts	3 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>421 362.54 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
040	Opération d'ordre	133 931.27 €
16	Emprunts	287 431.27 €
	<b>Total</b>	<b>421 362.54 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le budget ZA Fretigney présenté ci-dessus

**Délibération votée à l'unanimité**



**Budget annexe ZA GY****Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
011	Charges à caractère général	265 000.00 €
043	Opération d'ordre	500.00 €
66	Charges financières	500.00 €
	<b>Total</b>	<b>266 000.00 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
042	Opération d'ordre	265 500.00 €
043	Opération d'ordre	500.00 €
	<b>Total</b>	<b>266 000.00 €</b>

**Investissement**

<b>Dépenses</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
040	Opération d'ordre	265 500.00 €
16	Emprunts	3 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>268 500.00 €</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Propositions</b>
16	Emprunts	268 500.00 €
	<b>Total</b>	<b>268 500.00 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le budget ZA Gy présenté ci-dessus

**Délibération votée à l'unanimité****-Accroissement saisonnier à l'office du tourisme**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 2° ;

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le budget de la collectivité ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter du personnel, sur un emploi non permanent, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité lié à un accroissement d'activité de l'Office du Tourisme pendant la période juillet-août.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Décide d'autoriser Madame la Présidente à recruter sur un emploi non permanent un agent contractuel en référence au grade de Adjoint administratif pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 2 mois allant du 1er juillet au 31 août inclus,
- Précise que l'agent sera recruté à temps non complet à hauteur de 20h hebdomadaires, sur un poste relevant de la catégorie hiérarchique C et pour assurer les fonctions d'agent d'accueil touristique
- Pour le recrutement d'un agent contractuel :
  - Précise que le niveau de recrutement sera déterminé sur la base des critères suivants : bonne connaissance de la région, de la maîtrise des logiciels de bureautique et de communication, de la maîtrise de l'anglais.  
L'agent devra être titulaire du permis de conduire B.
  - Fixe la rémunération, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience, sur l'indice brut 350 – indice majoré 327
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Dispositif communautaire d'aide par fonds de concours à l'investissement des communes membres : Commune de la chapelle Saint Quillain**

Madame la Présidente rappelle la délibération du Conseil Communautaire du 20 mai 2019 approuvant le dispositif de soutien financier aux projets communaux, de façon à aider les communes à réaliser des investissements.

Les conditions du versement du fonds de concours communautaire ont été décidées de la manière suivante :

- Signature d'une convention entre la commune et la Communauté de Communes ;
- Versement du fonds de concours après délibérations concordantes de la Communauté de Communes et de la Commune concernée sur présentation des factures acquittées et visées par le Trésorier, et des notifications de subvention ou attestation du Maire de sollicitation de subventions.

Conformément à l'article L.5214-16 V du CGCT, il est rappelé que le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

A ce jour, la Communauté de Communes a reçu une demande de versement de la Commune de La Chapelle Saint Quillain, pour les travaux suivants :

- Objet de travaux : travaux d'aménagement de la cour de la Mairie
- Montant du projet HT : 25 459.55 €
- Montant des subventions sollicitées : 2 365 €
- Montant restant à charge : 23 094.55 €
- Montant du fonds de concours sollicité : 11 547 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Accepte d'allouer à la commune de la Chapelle Saint Quillain un fonds de concours d'un montant de 11 547 € ;
- Autorise la présidente à signer la convention relative aux conditions de versement de ce fonds.

Monsieur le Maire de La chapelle –Saint-Quillain ne participe pas au vote.

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Exécution du jugement du tribunal administratif de Besançon du 30 janvier 2020 : abrogation de l'instruction de l'ER n° 12 en raison de son inutilité**

Madame la Présidente rappelle les conditions dans lesquelles l'ER n°12 a été porté dans le PLUi (travaux sur le réseau d'eau potable de la commune de Fretigney et Velloreille finalement réalisés sur un autre terrain que celui initialement prévu).

Il appartient donc au conseil communautaire de faire évoluer le document d'urbanisme et de donner tous pouvoirs en ce sens à Madame la Présidente.

**Délibération votée à l'unanimité**

### **-Etude de l'eau potable à Choye**

Madame la Présidente rappelle la délibération du conseil communautaire du 17 février 2020, approuvant la mission de maîtrise d'assistance à maître d'ouvrage relative à l'amélioration et la sécurisation de la distribution en eau potable à Choye, suivant les préconisations du schéma directeur d'eau potable.

En attendant les préconisations du schéma, elle propose de commencer cette mission d'assistance par l'étude des différents scénarios (réhabilitation de la station existante, réalisation d'une station neuve ou interconnexion) permettant d'améliorer et sécuriser la distribution en eau potable.

Le coût est estimé à environ 9 000 € HT pour la réalisation de l'étude et à 4 000 € HT pour la réalisation de la topographie.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve le lancement d'une étude des scénarios possibles selon les coûts prévisionnels énoncés ci-dessus ;
- Autorise Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires à cet effet.

#### **Délibération votée à l'unanimité**

### **-Source du Masibé : convention entre la communauté de communes et la commune et la Chapelle Saint Quillain, et le groupement forestier**

- Dans le cadre de l'enquête publique relative à la protection du périmètre de la source du Masibé, Madame la Présidente rappelle la délibération du conseil communautaire du 5 Novembre 2019.
- Il avait été acté d'acquérir environ 8 ares de la parcelle appartenant au Groupement forestier, représenté par M. Marmier Gilbert, situé sur la parcelle de la Chapelle Saint Quillain (parcelle C672).
- Dans ce cadre, la communauté de communes doit signer une convention de mise à disposition avec La commune de la Chapelle Saint Quillain d'une part, et avec le groupement forestier d'autre part, représenté par M. MARMIER Gilbert propriétaire de la parcelle n°C672 jouxtant le périmètre de protection immédiate.
- Ces deux conventions permettront à la Communauté de Communes d'avoir accès en tout temps au captage et à la conduite d'adduction.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Accepte de passer les deux conventions citées ci-dessus ;
- Autorise la présidente à signer les dites conventions

**Délibération votée à l'unanimité**

**-Marché de travaux APS de GY : avenants au marché**

Madame la Présidente rappelle le marché de travaux lancé pour la construction d'un nouvel accueil périscolaire de Gy.

Le montant des travaux étaient de 794 063.31 € HT.

Il est nécessaire de signer des avenants aux marchés de travaux en plus ou en moins-value en raison de travaux supplémentaires effectués sur certains lots, ou de non réalisation de travaux.

Les lots concernés sont les suivants :

**-Lot n° 2 : Gros œuvre – Maçonnerie – Baranzelli**

Travaux en moins-value : socle béton armé, forfait lettrage, gravillons roulés

Montant initial du marché HT : 113 650.41 € HT

Montant de l'avenant : -1 317.20 € HT

Montant final : 112 333.21 € HT

**-Lot n° 4 : Couverture – Etanchéité-Zinguerie – SFCA**

Travaux en moins-value : garde-corps auto

Montant initial du marché HT : 49 360.21 € HT

Montant de l'avenant : -3 892 € HT

Montant final : 45 468.21 € HT

**-Lot n° 7 : Menuiserie Intérieure bois – MAIGNAN**

Travaux en moins-value : Etiquette et lettrage adhésif, miroirs, habillage coffre

Travaux en plus-value : cimaises et patères

Montant initial du marché HT : 34 724.48 € HT

Montant de l'avenant : -190 € HT

Montant final : 34 534.48 € HT

**-Lot n° 11 : Electricité – EMJ**

Travaux en moins-value : extension réseau éclairage public

Montant initial du marché HT : 49 696.32 € HT

Montant de l'avenant : - 5 764.52 € HT

Montant final : 43 931.80 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Approuve la conclusion des avenants présentés ci-dessus ;
- Autorise Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires à cet effet.

**Délibération votée à l'unanimité**